

# Compte rendu de la réunion du Conseil communautaire SEANCE du 18 février 2009

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : BLANC Anne, ALBERT Eliane, ALBINET Hervé, ALLEGUEDE Jean-Marie, BARRES Eric, BERTIN Lucien, BESSIERE Roland, BIARGUES Lucien, BORIES Jacqueline, BOU Patrice, BOUSQUET Sylvain, BOUSQUIE Christian, BRUGIER Patrick, CAZALS Claude, CLUZEL Pierre, DOUZIECH Olivier, ENJALBERT Guy, GINESTET Béatrix, JULIA Jean-Louis, LACOMBE Danielle, LACOMBE, Jean, MALGOUYRES Jean, MALIE Ginette, MARTY Josiane, MAZARS Jean-Pierre, MOUYSSSET Alain, MOUYSSSET Joël, NEUMANN Thierry, ROQUES Guy, TEULIER Thierry, , VERNHES Nadine

Excusé : VERDEIL Marcel (procuration à Monsieur BESSIERE Roland)

Madame LACOMBE Danielle est nommée secrétaire de la séance

## Ordre du jour :

- *Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 17 septembre 2008 et des réunions du bureau ;*
- *Suite à la modification des statuts, vote du nouveau bureau de la CCN ;*
- *Comptes de gestions 2008;*
- *Vote des Comptes Administratifs (Budget principal et budgets annexes) 2008 ;*
- *Vote du taux de TP et TEOM;*
- *Amortissement des Immobilisations;*
- *Subventions aux associations (ANDEF, CSCN, OT, Ségala Vivant, Pays Ruthénois, ASI);*
- *désignation de 2 référents au Pays Ruthénois pour le schéma des services publics et au public;*
- *Nouveau plan de financement pour l'atelier garage ;*
- *Point sur les opérations en cours;*
- *Modification article 12 du règlement du SPANC*
- *Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux au Centre Social*
- *Questions diverses.*

## **1 - Approbation des compte rendus des réunions**

du conseil du 17 septembre 2008

du bureau des : - 13 janvier 2009 - 09 décembre 2008 - 13 novembre 2008 - 14 octobre 2008

## **2 - Mise en place et délégation de décisions - nouveau bureau de la CCN**

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil que les statuts de la CCN ont été modifiés par arrêté Préfectoral n° 2008-347-1 du 12 décembre 2009.

Ainsi, l'article 3 ayant été modifié, il convient aujourd'hui de réélire les membres du bureau. Madame la présidente propose de le passer à 14 membres qui incluraient ainsi les vices-présidents chargés de commissions et au moins un représentant de chaque commune.

Elle rappelle la composition actuelle du bureau mis en place lors de la réunion du 15 avril 2008 :

- Présidente : Anne BLANC

- 5 vices présidents : Jean-Pierre MAZARS (*commission voirie et OM*); Jean-Marie ALLEGUEDE (*Commission Economie*) ; Jean LACOMBE (*Commission Logement et Cadre de Vie*) ; Eric BARRES (*Commission Equipements sportifs*) ; Danièle LACOMBE (*Commission Culture*)

- 4 membres : Eliane ALBERT ; Claude CAZALS ; Guy ENJALBERT ; Nadine VERNHES.

Madame Blanc propose ensuite de procéder à l'élection du nouveau bureau comme suit : les 10 membres déjà en place plus 4 membres supplémentaires que sont : Jean-louis JULIA, Jean MALGOUYRES, Joël MOUYSSSET et Guy ROQUES.

Après avoir écouté l'exposé de Madame la Présidente, le conseil souhaite procéder à l'élection à main levée.

Ainsi, l'unanimité les membres présents :



FD	673	Titres annulés sur exercices antérieurs		126 €
FD	020	Dépenses imprévues de fonctionnement	196 €	

#### 4 - Comptes administratifs 2008

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Madame Anne BLANC, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2008 dressé par Madame Anne BLANC sorti de la salle lors du vote, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° prend acte de la présentation faite des 3 comptes administratifs 2008 des budgets : principal CCN, annexes Ordures Ménagères et Assainissement Autonome lesquels peuvent se résumer ainsi :

#### **BUDGET PRINCIPAL**

##### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	- prévu : .... 1 497 000.00 €	réalisé : .....745 943.46 €
Recettes	- prévu : .... 1 497 000.00 €	réalisé : .....1 640 690.47 €

\* Excédent de fonctionnement 2008 : .....894 747.01 €

##### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	- prévu : ... 5 257 489.92 €	réalisé : .....2 032 601.56 €
Recettes	- prévu : ... 5 257 489.92 €	réalisé : .....1 572 753.98 €

\* déficit d'investissement 2008 : 459 847.58 €

\* Déficit antérieur reporté de 2007 : .....553 136.50 €

\* Déficit d'investissement cumulé de : .....1 012 984.08 €

\* Solde négatif des Restes à réaliser 2008 : ..... 11 680.00 €

Soit un besoin de financement pour l'exercice 2009 de : .....1 024 664.08 €

2° Constate la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote à l'unanimité et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### **BUDGET ANNEXE - ORDURES MENAGERES et DECHETS ASSIMILES**

##### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	- prévu : ..... 561 913.20 €	- réalisé : .....377 544.23 €
Recettes	- prévu : ..... 561 913.20 €	- réalisé : .....463 546.38 €

\* Excédent de fonctionnement 2008 de : ..... 86 002.15 €

\* Excédent antérieur reporté 2007 : .....117 913.20 €

\* Excédent de fonctionnement cumulé de : .....203 915.35 €

##### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	- prévu : ..... 211 562.00 €	- réalisé : .....4 902.06 €
Recettes	- prévu : ..... 211 562.00 €	- réalisé : .....78 049.82 €

\* Excédent d'investissement 2008 de : ..... 73 147.76 €

\* Déficit antérieur reporté 2007 : 26 163.69 €

\* Excédent d'investissement cumulé de : ..... 46 984.07 €

2° Constate la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote à l'unanimité et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### **BUDGET ANNEXE - ASSAINISSEMENT AUTONOME**

## SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	- prévu : ..... 33 447.45 €	réalisé : .....29 043.94 €
Recettes	- prévu : ..... 33 447.45 €	réalisé : .....22 993.75 €
* Déficit de fonctionnement 2008 de : ..... 6 050.19 €		
* Excédent antérieur reporté 2007 : ..... 12 447.45 €		
* Excédent de fonctionnement cumulé de : ..... 6 397.26 €		

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	- prévu : ..... 8 221.58 €	réalisé : ..... 0.00 €
Recettes	- prévu : ..... 8 221.58 €	réalisé : .....395.36 €
* Excédent d'investissement 2008 de : ..... 395.36 €		
* Excédent antérieur reporté 2007 : ..... 3 825.58 €		
* Excédent d'investissement cumulé de : ..... 4 220.94 €		

2° Constate la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote à l'unanimité et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## 5 - Restes à Réaliser fin exercice 2008

## BUDGET PRINCIPAL CCN

A la fin de l'exercice 2008, il reste à réaliser en section d'investissements plusieurs travaux mais aussi recettes par le biais des subventions :

LIBELLE DE L'OPERATION	DEPENSES					RECETTES				
	Cpte budgétaire	N° Opération	Montant prévu au budget 2008	Réalisé en 2008	Restes à Réaliser en 2009	Libellé	Cpte budgétaire	Montant prévu au budget 2008	Réalisé en 2008	Restes à Réaliser en 2009
Voirie	2317	40	900 000.00 €	795 143.73 €	50 000.00 €					
Bureaux CCN	2313	14	80 000.00 €	22 563.29 €	20 000.00 €					
Maison des 100 Vallées	2138 et 2313	16	1 110 000.00 €	234 267.33 €	800 000.00 €	FCTVA	10222	180 000.00 €		180 000.00 €
						Etat - DGE	1341	339 000.00 €		339 000.00 €
						Emprunt	1641	95 000.00 €		95 000.00 €
Centre Social et Culturel	2317	22	500 000.00 €	80 737.09 €	400 000.00 €	CR	1322	131 000.00 €		131 000.00 €
						Département	1323	131 000.00 €		30 600.00 €
						Autre	1328	45 000.00 €		28 000.00 €
						Etat - DGE	1341	105 000.00 €		105 000.00 €
						FCTVA	10222	85 000.00 €	12 249.78 €	50 000.00 €
						Emprunt	1641	53 000.00 €		53 000.00 €
Fonds de concours	20414	23	166 120.00 €	137 940.00 €	28 180.00 €					
Maison Jean Boudou	2138	70	260 000.00 €		200 000.00 €					
Opération immobilière						1322	11	100 000.00 €		100 000.00 €
Habitat intergénérationnel de Frons	2031	24	160 000.00 €	21 228.72 €	50 000.00 €	Emprunt	1641	540 000.00 €		500 000.00 €
	2313	24	623 000.00 €	- €	250 000.00 €					
Piscine	2031 et 2317	80	305 000.00 €	276 962.92 €	10 000.00 €	CR	1322	52 000.00 €		52 000.00 €
						Département	1323	50 200.00 €		50 200.00 €
						Etat - DGE	1341	52 700.00 €		52 700.00 €
Office du Tourisme						Commune	1324	31 000.00 €		30 000.00 €
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER 2008</b>					<b>1 808 180.00 €</b>					<b>1 796 500.00 €</b>
<b>SOLDE DES RESTES A REALISER 2008</b>					<b>- 11 680.00 €</b>					

Ces montants en dépenses et en recettes sont à reporter au Budget Primitif CCN de l'exercice 2009 dans leur intégralité. La différence entre les recettes et les dépenses en restes à réaliser est de 11 680 € de déficit pour 2008. Le déficit cumulé d'investissement du Compte Administratif est de 1 012 984.08 €.

Il y a donc un besoin de financement de 1 024 664.08 € à prévoir pour l'exercice 2009.

## BUDGET ANNEXE OM

A la fin de l'exercice 2008, il reste à réaliser en section d'investissements plusieurs travaux mais aussi recettes par le biais des subventions :

LIBELLE DE L'OPERATION	DEPENSES				
	Compte budgétaire	N° Opération	Montant prévu au budget 2006	Réalisé en 2006	Restes à Réaliser en 2008
<i>Opération 30 Dépôt la Vialette</i>	2315	30	5 000.00 €	- €	<b>5 000.00 €</b>
<i>opération 01 Déchetterie</i>	2138	01	160 000.00 €	1 949.48 €	<b>5 000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>					<b>10 000.00 €</b>

Ces montants en dépenses et en recettes sont à reporter au Budget Primitif OM de l'exercice 2009 dans leur intégralité.

### 6 - Vote du taux de la TP exercice 2009

Madame la Présidente expose qu'il y a lieu de définir le taux de la Taxe Professionnelle qui sera appliquée pour l'exercice 2009.

Taux maximum applicable de 13.35 % durant la phase de lissage des taux (dont c'est la dernière année).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer le taux maximum autorisé soit : **13,35 % pour la TP exercice 2009** de la Communauté de Communes du Naucellois.

### 7 - Ouverture de crédit d'investissement

Afin de payer les travaux de réparation des voiries suite aux intempéries de juin 2007 à St Just notamment, il y a lieu de procéder à l'ouverture du compte 2317 section Investissement Dépenses pour un montant de 150 000 € avant le vote du Budget. Cette somme ensuite sera intégrée au BP 2009.

Factures urgentes à mandater :

- HC Garonne 80 163.10 € TTC (consolidation du pont de la Rite)
- Sotrameca : 41 404.58 € TTC (diverses réparations)

### 8 - Modification de l'article 12 du règlement du SPANC

*Article 12 : Conception et implantation.*

*Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 6 mai 1996, les dispositifs d'assainissement doivent être conçus, implantés et entretenus de manière à ne pas présenter de risques de contamination ou de pollution des eaux.*

*Leurs caractéristiques techniques et leurs dimensionnements doivent être adaptés aux caractéristiques de l'immeuble et du lieu où ils sont implantés. Le lieu d'implantation tient compte des caractéristiques du terrain, pédologie, perméabilité, topographie, caractéristiques de la nappe.*

*Les dispositifs ne peuvent être implantés à moins de 35 mètres des captages d'eau pour la consommation humaine. L'implantation des dispositifs de traitement doit respecter une distance d'environ 5 mètres par rapport à l'habitation et au moins de 3 mètres par rapport à toute clôture de voisinage et de tout arbre.*

Ajout de la formule suivante :

"Tout autre dispositif en projet n'étant pas répertorié dans l'arrêté du 06 mai 1996 devra faire systématiquement l'objet au préalable d'une demande de dérogation préfectorale auprès de la DDEA (Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture)".

Le conseil souhaite avoir plus de précision quant au contenu de l'arrêté du 06 mai 1996 avant de ce prononcer sur cette modification.

### 9 - Achat de terrains - Indivision de Lagarcie

Madame la présidente expose les derniers termes de négociation pour l'achat de 3 terrains sur la commune de Naucelle, auprès des membres de l'indivision de Lagarcie

L'indivision de Lagarcie proposait les prix de vente suivant :

ZH 41 - 10 478 m<sup>2</sup> 7.5 € le m<sup>2</sup> (soit 78 585 €)

D 665 - 12 250 m<sup>2</sup> 2 € le m<sup>2</sup> (soit 24 500 €)

ZL 48 - 113 553 m<sup>2</sup> 2 € le m<sup>2</sup> (soit 225 106 €)

soit un total de 328 191 €

Le Bureau de la CCN demandait à Madame la Présidente de négocier les montants suivants :

ZH 41 - 10 478 m<sup>2</sup> 7.5 € le m<sup>2</sup> (soit 78 585 €)

D 665 - 12 250 m<sup>2</sup> 1.5 € le m<sup>2</sup> (soit 18 375 €)

ZL 48 - 113 553 m<sup>2</sup> 1.5 € le m<sup>2</sup> (soit 170 329.50 €)

soit un total de 267 288.50 €

Après discussions, les membres du Conseil communautaire décident de proposer le montant de 278 000 € pour l'achat des 3 terrains à l'indivision de Lagarcie ZH 41 10 478 m<sup>2</sup> - D 665 - 12 250 m<sup>2</sup> - ZL 48 - 113 553 m<sup>2</sup>.

## 10 - Cession Maison Jean Boudou et des terrains par la Commune de Crespin

Madame la Présidente rappelle le projet de la Maison Jean Boudou, à Crespin.

Afin de réaliser les travaux d'agrandissement nécessaires, la Communauté de Communes du Naucellois doit être propriétaire des terrains.

Ainsi, suite aux négociations avec la commune de Crespin, le bâtiment, ainsi que les terrains nécessaires au projet global (extension, aménagements extérieurs et construction du nouveau bâtiment) seront cédés à l'euro symbolique par la commune de Crespin.

Madame la Présidente précise qu'il faudra maintenant définir précisément les limites de terrain dédiées à ce projet, mais que le conseil doit se prononcer sur le principe de cette acquisition.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré acceptent l'acquisition du bâtiment dit "Maison Boudou" et du terrain nécessaire à l'aménagement de l'ensemble du projet à l'Euro symbolique.

## 11 - Plan de financement pour l'atelier-garage de la CCN

- Participation de l'Etat - DGE 2009.....	34 400.00 €
- Participation du CG 12 .....	46 200.00 €
- Autofinancement et emprunt .....	91 560.00 €

TOTAL..... 172 200.00 € H.T.

## 12 - Avenants travaux bureaux du Centre Social et Culturel du Naucellois

Maîtrise d'oeuvre : Architectes Imbert/Alvernhe place de la mairie 81400 ST BENOIT DE CARMAUX

Objet : Honoraires

Bureaux du Centre Social et Culturel du Naucellois

Objet de l'avenant : Suite aux modifications du projet, le montant des travaux est diminué

Estimation initiale du Marché : 464 958.74€ HT (556 090.65€ TTC)

Taux d'honoraires : 12.20%

Montant initial d'honoraires : 56 724.97€ HT (67 848.06€ TTC)

Estimation définitive du Marché : 332 851.58€ HT (398 090.49€ TTC )

Taux d'honoraires : 10.20%

Nouveau montant de rémunération : 42 605.00€ HT (50955.58€ TTC)

Rémunération totale avenant N°1 : -14 119.97€ HT (-16 887.48€ TTC)

Equivalent à une diminution du marché d'environ : -28.41%

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 18 janvier dernier et a donné un avis favorable à cet avenant.

## 13 - Plan de financement de la Maison Jean Boudou - 1<sup>ère</sup> tranche

Madame la Présidente rappelle aux membres de l'assemblée le projet de réhabilitation et aménagement de la Maison Jean Boudou - tranche 1. le Permis de Construire vient d'être déposé et que le projet de scénographie et en cours de création. Elle expose ensuite le montant prévisionnel des travaux de la 1ère tranche et le plan de financement prévisionnel :

Les membres du conseil

\* approuvent le montant estimatif des travaux de 700 000 € HT somme suit :

- Travaux d'aménagement de la maison .....	170 000 €
- Scénographie .....	150 000 €
- Création du bâtiment d'accueil.....	110 000 €
- Aménagements extérieurs et VRD .....	160 000 €
- Maîtrise d'œuvre .....	55 000 €
- SPS, CT, étude de sol .....	25 000 €
- divers et imprévus .....	30 000 €

TOTAL ..... 700 000 € HT

\* Chargent Madame la Présidente de solliciter des aides auprès de différents partenaires selon le plan de financement suivant :

- Participation Europe - FEADER .....	110 000 €
- Participation de l'Etat - DDR.....	170 000 €
- Participation Région Midi-Pyrénées.....	140 000 €
- Participation du Conseil Général Aveyron .....	140 000 €
- Autofinancement et emprunt .....	140 000 €

TOTAL ..... 700 000 € H.T.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame la Présidente déclare la séance close. Délibéré en séance, les jours, mois et années susdits. La séance est levée à 23 heures.